## Questions orales

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, cette question me paraît absurde.

Des voix: Bravo!

Une voix: Pour un ministre absurde.

M. Gillespie: S'il avait réfléchi un instant, le député aurait été convaincu que trop souvent nous reprenons le travail effectué par les provinces.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Le temps est assurément venu d'appuyer nos propres arrangements, de sorte que le gouvernement fédéral s'occupe de certaines choses et que nous autres, au sein du gouvernement fédéral, puissions tirer profit du travail effectué par les provinces.

M. Clark: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque nous avons maintenant une expression de l'opinion du gouvernement qu'il veut profiter du travail effectué par un organisme provincial, le ministre peut-il nous assurer que le gouvernement est disposé à étudier le rapport de la Commission Porter et à donner suite à ses recommandations—c'est-à-dire étudier le rapport de la même manière qu'il étudierait le rapport d'une commission royale ou de tout autre organisme établi aux termes de sa propre juridiction.

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, c'est ce que j'ai nettement laissé entendre depuis le début. Nous nous réjouissons à l'idée d'étudier les travaux de la Commission Porter.

M. Fraser: Donnerez-vous suite à ses recommandations?

M. Gillespie: Nous voudrions assurément nous servir des renseignements qui nous seront fournis.

Des voix: Bravo!

LA VENTE D'UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE À L'ARGENTINE—LE MONTANT DE LA PERTE À LA SUITE DE LA RENÉGOCIATION DU CONTRAT

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle fait suite aux nouvelles selon lesquelles Ross Campbell, président de l'Énergie atomique du Canada, Ltée aurait finalement signé un contrat renégocié avec l'Argentine qui, estime-t-on, ferait perdre au Canada entre 23 et 40 millions de dollars. Comme les représentants de l'EACL se sont accordés une marge d'erreur de 100 p. 100 en calculant leurs pertes, le ministre dira-t-il à la Chambre comment il peut être persuadé que ces pertes ne dépasseront pas 40, 50 ou 60 millions de dollars? Quel est le montant maximum?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentante a déjà indiqué le montant maximum. Il s'agit, sauf erreur, de 40 millions de dollars.

Une voix: Plus 100 p. 100.

M. Gillespie: Je ne sais quel autre renseignement l'honorable représentante veut obtenir. Tout ce que je peux dire c'est que je crois que M. Campbell a réussi à négocier un marché satisfaisant pour le Canada.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: J'aimerais savoir ce que serait un piètre marché.

M. Gillespie: Chaque fois que l'opposition pourra me dire comment épargner 75 millions, je l'écouterai volontiers.

M. Fairweather: Ce n'est pas encore le 1er avril.

Mlle MacDonald: Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Je me contenterai d'ajouter que le ministre pourrait bien le moment venu charger les provinces de cette perte de 40 millions qu'il envisage comme un avantage ainsi que l'autre affaire.

Des voix: Oh, oh!

LA RENONCIATION POSSIBLE AU COMMERCE DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Comme le gouvernement actuel a affirmé pendant des années au peuple canadien que nous rendions en réalité un service au Tiersmonde en lui permettant d'acquérir nos réacteurs, le ministre dira-t-il à la Chambre si les pratiques commerciales sordides et ineptes de l'EACL ont terni le lustre de ces pieux sentiments au point de pousser le gouvernement à renoncer pour de bon au commerce des réacteurs nucléaires?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur l'Orateur, mais je reconnais que des erreurs ont été commises, cela ne fait pas de doute. Nous devrions cependant reconnaître que même si nous avons commis des erreurs la première fois, nous avons appris quelque chose.

Des voix: Oh, oh!

M. Gillespie: Je dirais même que la leçon a été à ce point utile qu'elle va nous permettre de compenser les pertes que nous avons subies lors du premier marché par les profits que nous réaliserons avec le deuxième.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RECONNAISSANCE PAR LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE DE LA ZONE CÔTIÈRE AMÉRICAINE DE 200 MILLES—L'INCIDENCE SUR LES REVENDICATIONS CANADIENNES À PROPOS DU BANC GEORGE

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. On rapporte que les États-Unis et la Communauté économique européenne ont conclu le 16 février un accord reconnaissant la nouvelle zone côtière américaine de 200 milles. Cette reconnaissance a été, si je comprends bien, inconditionnelle. Le ministre peut-il nous dire quelle répercussion elle aura sur la revendication canadienne à long terme sur le Banc George?